

---

---

## Procès-verbal de la séance publique du conseil de Communauté du 25 avril 2008

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, président	(p. 2)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 2)
<i>Appel</i> nominal	(p. 2)
<i>Election</i> des vice-présidents de la Communauté urbaine (dossier n° 2008-0003)	
* <i>Proposition</i> d'un mode de scrutin uninominal groupé	(p. 2)
* <i>Candidatures</i>	(p. 2)
* <i>Opérations</i> de vote	(p. 3)
* <i>Résultats</i> du scrutin	(p. 3)
<i>Désignation</i> des membres de la commission d'appel d'offres - Opérations de vote et résultats (dossier n° 2008-0007)	(p. 3)

Les textes des délibérations n° 2008-0002 à 2008-0009 ont été publiés dans le recueil des actes administratifs n° 375.

<b>N° 2008-0002</b>	<i>Détermination du nombre de vice-présidents -</i>	(p. 2)
<b>N° 2008-0003</b>	<i>Election des vice-présidents de la Communauté urbaine - Procès-verbal -</i>	(p. 2)
<b>N° 2008-0004</b>	<i>Composition du Bureau de la Communauté urbaine -</i>	(p. 3)
<b>N° 2008-0005</b>	<i>Délégations d'attributions accordées par le conseil de Communauté au président -</i>	(p. 3)
<b>N° 2008-0006</b>	<i>Délégations d'attributions accordées par le conseil de Communauté au Bureau -</i>	(p. 3)
<b>N° 2008-0007</b>	<i>Désignation des membres de la commission d'appel d'offres -</i>	(p. 3)
<b>N° 2008-0008</b>	<i>Indemnités de fonction des élus communautaires -</i>	(p. 4)
<b>N° 2008-0009</b>	<i>Frais de mission -</i>	(p. 4)

---

---

---

**Présidence de monsieur Gérard Collomb  
président**

Le vendredi 25 avril 2008 à 16 heures, mesdames et messieurs les membres du conseil de Communauté, dûment convoqués le 19 avril 2008 en séance publique par monsieur le président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, dans la salle des délibérations, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, président.

---

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRÉSIDENT :** Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Najat Vallaud-Belkacem pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal. Madame Vallaud-Belkacem, vous avez la parole.

*(Madame Najat Vallaud-Belkacem est désignée).*

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Hugué, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Appell (pouvoir à M. Darne J.), Auroy (pouvoir à M. Reppelin), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), MM. Fleury (pouvoir à M. Abadie), Fournel (pouvoir à Mme Besson), Galliano (pouvoir à M. Pillon), Goux (pouvoir à Mme David M.), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Mme Levy (pouvoir à M. Quiniou), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Pillonel (pouvoir à M. Vincent), Plazzi (pouvoir à M. Lévêque), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Suchet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Touléron (pouvoir à M. Charrier), Turcas (pouvoir à M. Hugué), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

---

**N° 2008-0002** - Détermination du nombre de vice-présidents - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRÉSIDENT :** Mes chers collègues, nous ouvrons notre séance par la détermination du nombre de nos vice-présidents. L'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoit que le nombre des vice-présidents est déterminé par le Conseil sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci, ce qui, pour notre communauté, serait 46 vice-présidents. Je vous propose d'en désigner 40.

Si personne ne demande la parole, je mets ma proposition aux voix.

Adopté, messieurs Philippe Cochet, Gaël Petit Robert Thévenot s'étant abstenus.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**N° 2008-0003** - Election des vice-présidents de la Communauté urbaine - Procès-verbal - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

---

**Proposition d'un mode de scrutin uninominal groupé**

**M. LE PRÉSIDENT :** Nous passons maintenant à l'élection des vice-présidents. Si vous le voulez bien, pour éviter un vote vice-président par vice-président qui risquerait d'être un peu fastidieux et si vous en êtes tous d'accord, je vous propose un vote uninominal groupé.

Je vais vous expliquer les conditions d'un vote uninominal groupé. Vous avez à votre disposition un bulletin de vote groupant les noms proposés pour les 40 vice-présidences. Vous aurez alors trois possibilités :

- accepter la liste complète,
- ne pas accepter certains candidats, vous rayez alors le ou les noms et en proposez d'autres,
- vous vous abstenez sur certains candidats, vous rayez le ou les noms sans les remplacer.

Le dépouillement s'effectuera vice-président par vice-président, comme dans un scrutin uninominal classique. Si un candidat n'atteint pas la majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un deuxième tour de scrutin uniquement sur le poste de vice-président considéré.

Madame la secrétaire de séance fera l'appel et chaque conseiller viendra voter et émarger à la table qui est devant moi. Les conseillers qui ont un pouvoir viendront voter à l'appel du nom de leur mandant.

Pour procéder au dépouillement, je vous propose de désigner cinq scrutateurs :

- madame Najat Vallaud-Belkacem,
- monsieur Eric Vergiat,
- monsieur Jean-Christophe Darne,
- monsieur Thomas Rudigoz,
- monsieur Christophe Quiniou.

Est-ce que l'ensemble des conseillers est d'accord pour que nous procédions à un seul vote selon les modalités que je viens de vous indiquer ?

*(Les conseillers ont voté à l'unanimité pour le vote groupé).*

**M. LE PRÉSIDENT :** Donc nous allons procéder de la sorte.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**Election des vice-présidents**

**Candidatures**

**M. LE PRÉSIDENT :** Je vous propose donc les candidatures suivantes :

- premier vice-président, monsieur Jean-Paul Bret,
- deuxième vice-président, monsieur Jacky Darne,
- troisième vice-président, monsieur Michel Reppelin,
- quatrième vice-président, monsieur Jean-Luc Da Passano,
- cinquième vice-présidente, madame Mireille Elmalan,
- sixième vice-président, monsieur Gilles Buna,
- septième vice-présidente, madame Annie Guillemot,
- huitième vice-président, monsieur Maurice Charrier,
- neuvième vice-président, monsieur Jean-Michel Daclin,
- dixième vice-président, monsieur Jean-Pierre Calvel,
- onzième vice-présidente, madame Michèle Vullien,
- douzième vice-président, monsieur David Kimelfeld,
- treizième vice-président, monsieur Roland Crimier,
- quatorzième vice-président, monsieur Thierry Philip,
- quinzième vice-présidente, madame Michèle Pédrini,
- seizième vice-président, monsieur Pierre Abadie,
- dix-septième vice-président, monsieur Jean-François Arrue,
- dix-huitième vice-présidente, madame Dounia Besson,
- dix-neuvième vice-présidente, madame Martine David,
- vingtième vice-président, monsieur Lucien Barge,
- vingt et unième vice-président, monsieur Martial Passi,
- vingt-deuxième vice-président, monsieur Olivier Brachet,
- vingt-troisième vice-président, monsieur Bruno Charles,
- vingt-quatrième vice-président, monsieur Jean-Paul Colin,
- vingt-cinquième vice-président, monsieur Jean-Yves Sécheresse,
- vingt-sixième vice-président, monsieur Guy Barral,
- vingt-septième vice-président, monsieur Jean-Claude Desseigne,
- vingt-huitième vice-présidente, madame Karine Dognin-Sauze,
- vingt-neuvième vice-président, monsieur Pierre Crédoz,
- trentième vice-présidente, madame Nadine Gelas,
- trente et unième vice-président, monsieur Gérard Claisse,
- trente-deuxième vice-président, monsieur Roland Bernard,
- trente-troisième vice-président, monsieur Patrick Bouju,
- trente-quatrième vice-présidente, madame Yolande Peytavin,
- trente-cinquième vice-président, monsieur Yves Blein,
- trente-sixième vice-président, monsieur Gilles Vesco,
- trente-septième vice-présidente, madame Sandrine Frih,
- trente-huitième vice-président, monsieur Bernard Rivalta,
- trente-neuvième vice-président, monsieur Gilles Assi,
- quarantième vice-président, monsieur Hubert Julien-Laferrière.

### **Election des vice-présidents**

#### **Opérations de vote**

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous allons appeler à la table chacun des membres de cette assemblée. Le scrutin est ouvert. Je demande à madame Najat Vallaud-Belkacem de bien vouloir procéder une nouvelle fois à leur appel.

*(Les conseillers votent).*

**Mme VALLAUD-BELKACEM** : Tout le monde a pu voter ?

**M. LE PRÉSIDENT** : Si personne ne demande plus à voter, le scrutin est clos.

Je rappelle le nom des scrutateurs : madame Najat Vallaud-Belkacem, monsieur Eric Vergiat, monsieur Jean-Christophe Darne, monsieur Thomas Rudigoz et monsieur Christophe Quiniou.

*(Il est procédé au dépouillement).*

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Dans l'attente des résultats du vote, je vous propose de continuer notre ordre du jour.

---

**N° 2008-0004** - Composition du Bureau de la Communauté urbaine - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Le dossier 2008-0004 concerne la composition du Bureau de la Communauté.

Je vous propose la composition suivante : président et vice-présidents et, lorsque les commissions seront constituées, les présidents de commission.

Je mets le rapport aux voix.

Adopté, monsieur Denis Broliquier ayant voté contre.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**N° 2008-0005** - Délégations d'attributions accordées par le conseil de Communauté au président - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Dossier suivant : délégations d'attributions accordées par le conseil de Communauté au président.

Je mets le rapport aux voix.

Adopté.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**N° 2008-0006** - Délégations d'attributions accordées par le conseil de Communauté au Bureau - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Un dossier similaire pour donner délégation au Bureau.

Je mets le rapport aux voix.

Adopté.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**N° 2008-0007** - Désignation des membres de la commission d'appel d'offres - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous devons mettre en place la commission d'appel d'offres. C'est l'objet du rapport 2008-0007.

Je mets le rapport aux voix.

Adopté.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

---

**Désignation des membres de la commission d'appel d'offres**

#### **Opérations de vote et résultats**

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous passons aux opérations de vote. Pour gagner du temps, nous pouvons peut-être le faire à main levée, si vous le souhaitez, d'autant plus qu'il s'agit d'une liste groupée qui a fait l'accord de l'ensemble de notre Conseil communautaire.

Je vous rappelle les noms proposés. Nous devons élire cinq titulaires et cinq suppléants. Je vous propose la liste suivante :

*\* titulaires -*

- 1 - monsieur Guy Corazzol,
- 2 - monsieur Arthur Roche,
- 3 - monsieur Bruno Gignoux,
- 4 - monsieur Gilbert Suchet,
- 5 - monsieur Rolland Jacquet ;

*\* suppléants -*

- 6 - monsieur Max Vincent,
- 7 - madame Nicole Chevassus-Masia,
- 8 - monsieur Roland Le Bouhart,
- 9 - monsieur Maurice Fleury,
- 10 - monsieur Alain Lelièvre.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Il n'y a pas d'autre candidature.

Je vous propose, pour gagner du temps, de procéder à un vote à main levée. Y a-t-il une opposition à cette proposition ?

*(Le vote à main levée est accepté à l'unanimité).*

S'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de voter à main levée.

Adopté, monsieur Patrick Louis s'étant abstenu.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

**N° 2008-0008** - Indemnités de fonction des élus communautaires - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous allons passer au dossier suivant qui concerne les indemnités de fonction des élus communautaires. Vous avez tous reçu ce rapport.

Je vous rappelle les indemnités proposées, indemnités brutes mensuelles :

- président : 4 414,68 €,
- vice-présidents : 2 207,34 €,
- conseillers : 1 047,55 €

Je mets le rapport aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

**N° 2008-0009** - Frais de mission - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous avons un rapport sur les frais de mission. Vous avez là aussi reçu le rapport. Je vais le mettre aux voix.

Adopté.

Rapporteur : M. le président COLLOMB.

**M. LE PRÉSIDENT** : Vous pouvez également en profiter pour faire connaissance en attendant le dépouillement.

**Procès-verbal pour l'élection du  
premier vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 8
- nombre de suffrages exprimés..... 147
- majorité absolue ..... 74

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Jean-Paul Bret a obtenu 147 voix et donc je l'invite à venir s'installer sur ces bancs.

*(Applaudissements).*

**Procès-verbal pour l'élection du  
deuxième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 42
- nombre de suffrages exprimés..... 113
- majorité absolue ..... la moitié plus une

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Jacky Darne a obtenu 112 voix, monsieur Jean-Louis Touraine une voix.

J'invite monsieur Darne à nous rejoindre.

*(Applaudissements).*

*(Voir rectification ci-après).*

**Procès-verbal pour l'élection du  
troisième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 45
- nombre de suffrages exprimés..... 110

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Michel Reppelin a obtenu 110 voix.

*(Applaudissements).*

**Rectificatifs**

**Procès-verbaux d'élection des  
deuxième et troisième vice-présidents**

**M. LE PRÉSIDENT** : Les scrutateurs me signalent deux erreurs de calcul.

Alors, chers collègues, je vais rectifier.

**\* Rectification pour l'élection du deuxième vice-président :**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 3
- nombre de suffrages exprimés..... 152

Ont obtenu :

- monsieur Jacky Darne..... 151 voix
- monsieur Jean-Louis Touraine ..... 1 voix

*(Applaudissements).*

**\* Rectification pour l'élection du troisième vice-président :**

Il faut apprendre à sa familiariser avec ce genre de scrutin.

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 4
- nombre de suffrages exprimés..... 151

Monsieur Michel Reppelin a obtenu 151 voix. C'est mieux !

*(Applaudissements).*

**Procès-verbal pour l'élection du  
quatrième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 9
- nombre de suffrages exprimés..... 146
- majorité absolue ..... 74

Ont obtenu :

- monsieur Jean-Luc Da Passano ..... 144 voix
- madame Fabienne Levy ..... 1 voix
- monsieur Christophe Pili ..... 1 voix

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
cinquième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 6
- nombre de suffrages exprimés..... 149

Madame Mireille Elmalan a obtenu 149 voix. Je l'invite à venir nous rejoindre.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
sixième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 6
- nombre de suffrages exprimés..... 149

Monsieur Gilles Buna a obtenu 149 voix. Il peut venir s'installer.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
septième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 4
- nombre de suffrages exprimés..... 151

Madame Annie Guillemot a obtenu 151 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
huitième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 4
- nombre de suffrages exprimés..... 151

Monsieur Maurice Charrier a obtenu 151 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
neuvième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 5
- nombre de suffrages exprimés..... 150

Monsieur Jean-Michel Daclin a obtenu 150 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
dixième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 10
- nombre de suffrages exprimés..... 145

Monsieur Jean-Pierre Calvel a obtenu 145 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
onzième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 10
- nombre de suffrages exprimés..... 145

Ont obtenu :

- madame Michèle Vullien ..... 143 voix
- monsieur Michel Terrot ..... 1 voix
- madame Emeline Baume ..... 1 voix

J'invite madame Michèle Vullien.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
douzième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 5
- nombre de suffrages exprimés..... 150

Monsieur David Kimelfeld a obtenu 150 voix. Je l'invite à venir nous rejoindre.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
treizième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 8
- nombre de suffrages exprimés..... 147

Monsieur Roland Crimier a obtenu 147 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
quatorzième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 16
- nombre de suffrages exprimés..... 139

Monsieur Thierry Philip a obtenu 139 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
quinzième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 3
- nombre de suffrages exprimés..... 152

Madame Michèle Pédrini a obtenu 152 voix, suffrage record.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
seizième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 3
- nombre de suffrages exprimés..... 152

Monsieur Pierre Abadie a obtenu 152 voix.

*(Applaudissements).*



---

**Procès-verbal pour l'élection du  
dix-septième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	5
- nombre de suffrages exprimés.....	150

Monsieur Jean-François Arrue a obtenu 150 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
dix-huitième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	3
- nombre de suffrages exprimés.....	152

Madame Dounia Besson a obtenu 152 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
dix-neuvième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	7
- nombre de suffrages exprimés.....	148

Madame Martine David a obtenu 148 voix.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingtième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	7
- nombre de suffrages exprimés.....	148

Ont obtenu :

- monsieur Lucien Barge .....	147 voix
- monsieur Bruno Gignoux.....	1 voix

Monsieur Lucien Barge ayant obtenu la majorité absolue est le vingtième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt et unième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	10
- nombre de suffrages exprimés.....	145

Monsieur Martial Passi a obtenu 145 voix ; vingt et unième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-deuxième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	3
- nombre de suffrages exprimés.....	152

Monsieur Olivier Brachet a obtenu 152 voix ; vingt-deuxième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-troisième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	8
- nombre de suffrages exprimés.....	147

Monsieur Bruno Charles a obtenu 147 voix ; vingt-troisième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-quatrième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	6
- nombre de suffrages exprimés.....	149

Monsieur Jean-Paul Colin a obtenu 149 voix ; il est le vingt-quatrième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-cinquième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	5
- nombre de suffrages exprimés.....	150

Monsieur Jean-Yves Sécheresse a obtenu 150 voix ; il est le vingt-cinquième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-sixième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	3
- nombre de suffrages exprimés.....	152

Ont obtenu :

- monsieur Guy Barral .....	151 voix
- monsieur Philippe Cochet .....	1 voix

Monsieur Guy Barral ayant obtenu la majorité absolue est le vingt-sixième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-septième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	8
- nombre de suffrages exprimés.....	147

Monsieur Jean-Claude Desseigne a obtenu 147 voix ; vingt-septième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-huitième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	2
- nombre de suffrages exprimés.....	153

Madame Karine Dognin-Sauze a obtenu 153 voix ; elle est la vingt-huitième vice-présidente du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
vingt-neuvième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	151

Monsieur Pierre Crédoz a obtenu 151 voix. Il est proclamé vingt-neuvième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trentième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	6
- nombre de suffrages exprimés.....	149

Madame Nadine Gelas a obtenu 149 voix. Ayant la majorité absolue, elle est proclamée trentième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente et unième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	151

Monsieur Gérard Claisse a obtenu 151 voix. Ayant la majorité absolue, il est le trente-et-unième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-deuxième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	3
- nombre de suffrages exprimés.....	152

Monsieur Roland Bernard a obtenu 152 voix. Ayant la majorité absolue, il est le trente-deuxième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-troisième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	151

Monsieur Patrick Bouju a obtenu 151 voix. Ayant la majorité absolue, il est proclamé trente-troisième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-quatrième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	2
- nombre de suffrages exprimés.....	153

Mme Yolande Peytavin a obtenu 153 voix. Ayant la majorité absolue, elle est la trente-quatrième vice-présidente.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-cinquième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	151

Monsieur Yves Blein a obtenu 151 voix. Ayant la majorité absolue, il est le trente-cinquième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-sixième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	16
- nombre de suffrages exprimés.....	139

Ont obtenu :

- monsieur Gilles Vesco.....	138 voix
- monsieur François-Noël Buffet.....	1 voix

Monsieur Gilles Vesco ayant obtenu la majorité absolue est le trente-sixième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-septième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	151

Mme Sandrine Frih a obtenu 151 voix. Ayant la majorité absolue, elle est proclamée trente-septième vice-présidente du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-huitième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	23
- nombre de suffrages exprimés.....	132

Ont obtenu :

- monsieur Bernard Rivalta.....	130 voix
- monsieur Henry Chabert.....	2 voix

Monsieur Bernard Rivalta ayant obtenu la majorité absolue est proclamé trente-huitième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

**Procès-verbal pour l'élection du  
trente-neuvième vice-président**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls .....	6
- nombre de suffrages exprimés.....	149

Ont obtenu :

- monsieur Gilles Assi.....	148 voix
- monsieur Baptiste Dumas.....	1 voix

Monsieur Gilles Assi ayant obtenu la majorité absolue est proclamé trente-neuvième vice-président.

*(Applaudissements).*

---

### Procès-verbal pour l'élection du quarantième vice-président

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 155  
 - à déduire : bulletins blancs ou nuls ..... 10  
 - nombre de suffrages exprimés..... 145

Ont obtenu :

- monsieur Hubert Julien-Laferrière..... 144 voix  
 - monsieur Gaël Petit..... 1 voix

Monsieur Hubert Julien-Laferrière ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quarantième vice-président du conseil de Communauté.

*(Applaudissements).*

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Voilà mes chers collègues, vous connaissez désormais le nouveau visage de l'exécutif du Grand Lyon.

Cette nouvelle équipe, qui va m'entourer pendant ce mandat, est à l'image de la richesse et de la diversité de nos territoires. J'ai souhaité qu'elle reflète toutes les énergies, toutes les sensibilités, toutes les forces qui composent notre agglomération mais elle devra aussi constituer un exécutif soudé, composé de femmes et d'hommes animés d'un même sens de la responsabilité, d'un même sentiment de solidarité et d'une même envie d'œuvrer au bien de la Communauté.

Notre volonté commune doit être de construire ensemble, en transcendant nos différences, une majorité de projets pour faire gagner notre agglomération. Ce qui nous unit, en effet, est une vision commune du devenir de notre métropole qui demandera l'engagement de chacun, un engagement d'autant plus exigeant que nos fonctions vont nous obliger à une présence et une implication effectives ici, au sein du Grand Lyon, mais aussi et surtout sur le terrain pour piloter et assumer les politiques et les dossiers dont chacune et chacun a la charge.

Dès les jours qui viennent, nous devons nous atteler à la tâche autour d'une feuille de route claire. Il s'agit pour nous non seulement de confirmer la dynamique de la métropole mais de l'amplifier encore pour faire du Grand Lyon le creuset d'une nouvelle urbanité.

De grands chantiers sont devant nous. En effet, je crois que les villes seront demain plus que jamais au centre de tous les défis, défis économiques, défis écologiques, défis démographiques, défis de cohésion sociale. C'est à ces défis que nous aurons à apporter des réponses au travers de nos différentes politiques.

Politique économique d'abord. Au moment où la compétition entre les différents pays se fait de plus en plus vive, où notre économie nationale entre dans une période de stagnation, où nos concitoyens s'inquiètent pour le pouvoir d'achat, il va nous falloir plus que jamais avoir une capacité d'impulsion pour conforter notre tissu d'entreprises, continuer à investir dans notre jeunesse, créer richesse et emplois dans notre agglomération.

L'économie de demain sera, nous le savons, une économie du savoir fondé sur la connaissance, capital humain, l'intelligence, principale source de richesse et de différenciation. C'est pourquoi le pari sur la recherche, la formation, l'innovativité est plus que jamais une priorité.

Nous aurons, dans les années qui viennent, à donner à l'Université de Lyon la place centrale qui lui revient pour porter l'innovation. Nous devons promouvoir tous les secteurs d'avenir, numérique,

écotechnologie ou industrie créative. De même, nous devons nous appuyer pleinement sur nos pôles de compétitivité pour faire évoluer nos grandes filières et leur faire prendre toute leur place dans la compétition internationale.

Bref, il faudra faire que notre agglomération reste demain une référence en matière de dynamisme économique et de création d'emplois.

Pour ce qui est des grands projets urbains, ils devront, plus qu'hier encore, à la fois contribuer au rayonnement de notre agglomération et au rééquilibrage de nos territoires. Ce sera la phase 2 de la Confluence qui doit confirmer sa vocation de quartier à l'avant-garde de l'urbanisme et de l'architecture du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ce sera la réalisation de nouvelles tours à la Part-Dieu pour faire de ce quartier la *city* de Lyon.

Cette exigence, cette audace se retrouveront dans l'ensemble des quartiers et des communes de l'agglomération. Je pense notamment au Carré de Soie de Villeurbanne et de Vaulx en Velin, au grand projet de stade de l'Olympique Lyonnais dont je confirme qu'il sera bien à Décines Charpieu, à l'opération Renault Trucks, aux programmes de rénovation urbaine avec les grands projets de ville de Vaulx en Velin, de Bron, de Vénissieux, de Rillieux la Pape et de Saint Priest.

C'est tout un renouveau de la première et de la deuxième couronne que nous allons engager. Ces différents projets porteurs de développement devront offrir demain une même continuité de qualité urbaine entre centre et périphérie. Nous allons pour cela relier les territoires entre eux pour faire de notre agglomération une agglomération vraiment multipolaire où chaque territoire apportera sa touche spécifique à la construction d'ensemble.

C'est évidemment en nous appuyant sur ces projets que nous pourrons lutter efficacement contre les fractures urbaines et spatiales qui traversent encore notre agglomération. Cela demandera une politique du logement particulièrement dynamique pour que celui-ci devienne accessible à tous. C'est là une nécessité pour répondre aux difficultés de plus en plus lourdes que rencontrent nos concitoyens pour se loger. C'est là aussi une nécessité si nous voulons être en mesure d'accueillir les 130 000 habitants attendus dans l'agglomération au cours des prochaines années.

Je l'ai dit lors de notre première séance, les problèmes de mobilité urbaine seront au cœur de ce mandat.

Comme toutes les métropoles dynamiques et attractives, notre aire d'influence s'étend, au risque d'un étalement urbain non maîtrisé, de la congestion des centres d'agglomération et de la dégradation de nos ressources naturelles. C'est pourquoi nous devons, au cours de ce mandat, penser d'un même mouvement urbanisme, infrastructures routières et développement de nos transports en commun avec un but clairement affiché : réaliser un transfert significatif de la voiture individuelle vers les transports en commun de manière à fluidifier la circulation en cœur d'agglomération et à lutter ainsi contre la pollution.

Une telle conception des liens entre urbanisme et transports en commun nous permettra d'éviter le mitage de nos territoires et de préserver au maximum ce qui fait la richesse et l'une des caractéristiques majeures de notre agglomération : ses paysages, ses espaces naturels, son patrimoine agricole, ses villages.



Dans notre projet, nous voulons en effet donner toute sa place à la nature dans notre agglomération, ce qui suppose d'inverser notre regard. Jusqu'alors, les zones vertes et agricoles étaient souvent pensées comme des réserves pour des constructions futures. Il faut aujourd'hui changer notre vision et penser ces territoires en eux-mêmes. C'est ce qui nous amènera à réaliser les rives de Saône, l'Anneau Bleu, la création de parcours menant de parc en parc, la création de nouveaux espaces publics avec une volonté de redonner une place centrale à nos fleuves qui sont au cœur de notre identité et forment le lien entre nos territoires.

Pour mener à bien ce projet, nous continuerons notre organisation en pôles qui doivent permettre à nos vice-présidents d'insérer leur responsabilité particulière dans une politique d'ensemble de manière à avoir une vraie cohérence de toutes nos actions.

Mais je souhaite, par ailleurs, qu'un certain nombre de vice-présidents travaillent de manière directe avec moi dans deux missions qui me semblent essentielles pour ce prochain mandat et qui visent, d'une part, à développer notre stratégie métropolitaine et, d'autre part, à faire en sorte que le développement durable soit l'élément fédérateur de nos politiques.

Développer notre stratégie métropolitaine devient une nécessité impérieuse. L'intensité des échanges, l'interdépendance des bassins de vie, la diversité des choix d'emplois, de résidences, de loisirs sont autant d'éléments qui nécessitent que nous pensions notre politique à une autre échelle.

Je le répète, il faut que de Saint Etienne au nord Isère, de Villefranche à Vienne, en comprenant les villes voisines de l'Ain, nous puissions développer, pendant ce mandat, une gouvernance concertée. Déjà, des partenariats existent, nous allons les consolider et les amplifier. L'aire métropolitaine tend à devenir notre nouvelle frontière, il faut que nous lui accordions une attention particulière.

De la même manière, je veux faire du développement durable l'axe qui sous-tend toutes les actions du Grand Lyon. Cela demande de pouvoir avoir un regard transversal qui nous permette de mettre en perspective nos politiques avec une claire conscience du but que nous voulons atteindre et des moyens d'évaluation sur la façon dont nous progressons vers

ce but. Nous mettrons en place un système d'organisation qui nous permettra de pouvoir progresser dans ce développement durable.

Voilà, mes chers collègues, les visées qui seront au centre des préoccupations et de l'action de notre prochain mandat, un mandat qui se déroulera sans doute dans des conditions de financement serrées tant aujourd'hui l'ensemble des réformes annoncées au niveau national risquent de réduire nos marges de manœuvre. Mais un mandat qui, contrairement au précédent, pourra bénéficier dès le début de la dynamique déjà acquise, ce qui nous permettra une continuité dans l'action et également dans la commande publique, très nécessaire, dans la période actuelle, aux différents acteurs de notre économie.

Je ne doute pas que ce mandat sera, grâce au concours de tous, aussi fructueux que le mandat précédent et qu'il hissera notre agglomération au niveau des grandes métropoles qui feront l'Europe de demain.

Voilà, mes chers collègues, notre équipe est en place. Elle est riche, dynamique, engagée, elle est prête à se mettre au travail pour construire cette métropole de référence que nous appelons tous, je crois, de nos vœux.

Merci à vous.

*(Applaudissements).*

Mes chers collègues, je vous rappelle que la prochaine séance de notre Conseil est le 13 mai à 18 heures. Nous avons une longue séance de désignations dans les différents organismes où la Communauté urbaine est représentée.

Je vous rappelle aussi qu'il est important, pour le bon fonctionnement de notre Conseil, que les groupes soient rapidement constitués. J'attends donc, dans les tous prochains jours, les dernières déclarations afin de pouvoir réunir la conférence des présidents.

La séance est levée. Je vous invite à regagner le salon Louis Pradel où, pour la dernière fois, des rafraîchissements nous attendent.

*La séance est levée à 18 heures 20.*

---

---